0682518

L'IDE@L IMMO Société à Responsabilité Limitée Au capital de 2.000 Euros Siège social: 1 rue Alexandre Thorin 91510 JANVILLE SUR JUINE 491 648 952 RCS EVRY

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **DU 20 OCTOBRE 2006**

L'an deux mil six, Le vingt octobre, A vingt heures trente, Au siège social de la société, à JANVILLE SUR JUINE (Essonne),

Les associés de la société à responsabilité limitée L'IDE@L IMMO, au capital de 2 000 EUROS, divisé en 200 parts sociales, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation de la gérance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Alexandre LEZAIRE, associé.

Après avoir déclaré qu'il possède personnellement 101 parts sociales, ci Monsieur le Président constate qu'est également présente à la réunion : - Mademoiselle Sophie LAMOURE, propriétaire de 99 parts sociales, ci 99

Total des parts présentées : 200

Monsieur Thierry PAREAU, gérant non associé assiste à la présente réunion.

L'assemblée réunissant plus de la moitié des parts sociales peut valablement délibérer, et en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Le Président rappelle que les associés se sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

101

ORDRE DU JOUR

- approbation des modalités de convocation.
- démission de Monsieur Alexandre LEZAIRE de ses fonctions de gérant.
- décision à prendre quant à la reprise des engagements passés et conclus par Monsieur Alexandre LEZAIRE.
- pouvoirs.

Il dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.
- les statuts.
- la liste des associés.

L'assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée des différents contrats et acte de cautionnement.

Enfin, il déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

Adoption des résolutions

Le Président demande que soit votée au préalable une résolution validant les modalités de convocation.

RESOLUTION NUMERO 1:

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Alexandre LEZAIRE de ses fonctions de gérant avec effet au 23 août 2006, date de la constitution de la société.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés votants.

**

BC A-L

RESOLUTION NUMERO 2:

La collectivité des associés décide que les actes passés et conclus par Monsieur Alexandre LEZAIRE depuis la signature des statuts sont repris intégralement par la société IDE@L IMMO et qu'ils les a passés et conclus en sa seule qualité d'associé ; il s'agit notamment des actes suivants dont la conclusion a été autorisée par les associés réunis en assemblée générale en date du 22/09/2006 :

- souscription d'un emprunt auprès de la banque FORTIS
- signature d'un acte d'acquisition de fonds de commerce

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**

RESOLUTION NUMERO 3:

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes pour effectuer toutes formalités, dépôts ou publicités légaux.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à vingt et une heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par les présents.

Monsieur Alexandre LEZAIRE

Mademoiselle Sophie LAMOURE

Monsieur Thierry PAREAU